

## LE SÉNAT

Le mercredi 7 mai 1975

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### LA POLITIQUE DE L'IMMIGRATION

#### COMITÉ SPÉCIAL MIXTE—CHANGEMENT DANS LA REPRÉSENTATION DES COMMUNES

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes un message où elles informent le Sénat que le nom de M. Caccia a été substitué à celui de M. Daudlin sur la liste des membres du comité spécial mixte de la politique de l'immigration.

### LE MULTICULTURALISME

#### LE MINISTÈRE D'ÉTAT—ORGANISATION ET BUDGET— RÉPONSE

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je me suis engagé hier après-midi auprès des honorables sénateurs, et en particulier auprès du sénateur Yuzyk, à fournir certains renseignements en réponse aux questions qu'il m'avait posées le mercredi 26 mars. J'ai maintenant ces renseignements et, avec l'indulgence du Sénat, je tâcherai de les donner sous une forme aussi brève que possible.

Voici la première question du sénateur Yuzyk:

I. Un ministère d'État chargé du multiculturalisme a été créé en novembre 1972 mais n'a existé comme un ministère distinct que jusqu'à l'automne de 1974.

a) Quel était le budget accordé à ce ministère pour ses programmes et projets favorisant le multiculturalisme et quelle tranche de ce budget a été dépensée sous la direction de M. Stanley Haidasz?

b) Le ministre avait-il un budget distinct pour son ministère et dans l'affirmative, quelle était son importance et comment a-t-il été dépensé?

Voici la réponse à la question Ia):

a) Bien que le ministre d'État chargé du multiculturalisme n'ait été nommé qu'en novembre 1972, la politique était annoncée par le premier ministre le 8 octobre 1971 et était accompagnée de subventions spéciales. Les crédits annuels suivants étaient accordés au secrétariat d'État et aux organismes culturels:

1971-1972	\$910,000
1972-1973	\$2,522,000
1973-1974	\$7,948,000
1974-1975	\$7,780,000

Voici la réponse à la question Ib):

b) Non. Toutefois, il convient de noter que cette affectation fait partie des attributions du secrétariat d'État, plus particulièrement de la direction de la citoyenneté

dont le programme multiculturel fait partie intégrante comme d'autres organismes fédéraux, notamment les Archives publiques, la Bibliothèque nationale, le Musée de l'homme, l'Office national du film et le CRTC.

La deuxième question posée par le sénateur Yuzyk se lit comme il suit:

II. Par la suite, l'honorable John Munro, ministre du Travail, reçut également le portefeuille du Multiculturalisme.

a) Le ministre a-t-il un service et un budget distincts pour le multiculturalisme?

Voici la réponse:

a) Non. L'honorable John Munro, ministre du Travail, est également chargé du multiculturalisme. Toutefois, il n'y a aucun ministère distinct du multiculturalisme. Les programmes multiculturels sont répartis dans divers ministères et organismes.

M. Munro recevra sous peu un rapport sur une étude effectuée pour déterminer l'ampleur de ces programmes dans chaque ministère et organisme.

Voici la question IIb):

Quelle est l'importance de ce budget?

Je n'ai aucun renseignement là-dessus, vu les renseignements précédents.

Voici la question IIc):

Quelle est l'importance des fonds qu'il administre aux fins du multiculturalisme?

La réponse est la suivante:

L'administration des crédits pour le multiculturalisme incombe à chaque ministre dont le ministère ou l'agence ont reçu des fonds du Conseil du Trésor.

Voici la question II d):

Combien le gouvernement avait-il dépensé pour le multiculturalisme le 31 mars 1975 et quel est le budget encore disponible?

Voici la réponse:

Depuis l'institution du programme multiculturel au sein du Secrétariat d'État en octobre 1971 un montant global de \$19,160,000 a été budgétisé jusqu'à la fin de l'année financière 1974-1975 y compris le fonctionnement, les subventions et les organismes culturels. Le budget de 1975-1976 comprenant le fonctionnement et les subventions est de \$5,601,000. Les chiffres pour les organismes culturels ne sont pas encore disponibles, mais ils le seront sous peu.

Le sénateur Yuzyk: Honorables sénateurs, je suis bien reconnaissant au sénateur Perrault, leader du gouvernement au Sénat, d'avoir fourni ces renseignements sur les crédits affectés au multiculturalisme. Je compte étudier ces chiffres fort attentivement et les commenter au cours de la session.